



## Usagers et élus plus que jamais mobilisés et unis contre le Service annuel 2019 pour le RER D : « le combat continue ! »

C'est nombreux et motivés que les adhérents, usagers et élus, se sont réunis le mardi 16 janvier 2018, à Boutigny-sur-Essonne, à l'occasion l'assemblée générale de l'ADUMEC (Association de défense des usagers, et des Maires et des élus en colère de la ligne RER D Sud).

Alors que la barre des 7500 signatures vient d'être dépassée contre le projet qu'Île-de-France Mobilités a récemment approuvé, Jean-Jacques BOUSSAINGAULT, Président de l'association, a fait état des nombreuses actions menées tout au long de l'année 2017.

Outre les différentes opérations de tractage dans les gares, les interventions effectuées auprès de la Présidente de la Région Île-de-France, du Président du Conseil départemental de l'Essonne, de l'Autorité de régulation des activités ferroviaires et routières (ARAFER) et de la Commission nationale du débat public (CNDP), les élus, dont le député Franck MARLIN, sont revenus sur la manifestation organisée devant le siège d'IDF Mobilités (IDFM) en décembre dernier. Ils ont plus que regretté de ne pas avoir été reçus par des élus du Conseil d'administration d'IDFM. Une profonde déception qui fait écho à celle déjà ressentie face à l'absence de concertation qui, dans les faits, n'a jamais eu lieu malgré les engagements pris par la Région. « *Cela prouve que tout était donc bien ficelé dès le départ...* ».

**« Depuis le début, nous n'avons eu de cesse de défendre nos territoires et les usagers du RER D. Des propositions ont été formulées pour améliorer les conditions de transports de tous les usagers, et non au détriment des uns pour un soi-disant bénéfice pour d'autres. Nous, nous nous battons pour défendre l'intérêt général. Le double discours que nous avons entendu et tout au long de l'année de la part de la Région, et plus particulièrement du Vice-président en charge des transports, est profondément choquant ».**

**Les élus ne s'avouent pas vaincus, loin s'en faut.** En effet, c'est grâce à la forte mobilisation des usagers qu'un garant a été nommé par la CNDP. Chargé de garantir la transparence de la procédure, il permettra aux élus d'avoir enfin accès à des documents qu'ils n'ont jamais réussi à obtenir de la SNCF jusqu'à présent, mais aussi d'évaluer et de clarifier les engagements pris.

### Le tribunal administratif de Paris met en demeure Île-de-France Mobilités

**« Nous venons également d'apprendre que, faisant suite à nos démarches, le Tribunal administratif de Paris a mis en demeure Île-de-France Mobilités de produire sa défense dans le cadre du recours que nous avons déposé au début de l'année dernière. Ce qui démontre bien la volonté d'IDFM de faire durer la procédure et met en exergue leur attitude surprenante et méprisante à l'égard de nos territoires et des plus de 15 000 usagers concernés. »**

Et justement parce qu'ils partagent le même combat, que l'ADUMEC et le Collectif des habitants et associations du Val de Seine, par la voix de Jean-Baptiste ROUSSEAU, Maire de Soisy-sur-Seine, également présent à l'assemblée générale, ont décidé d'unir leurs forces. Ils déposeront conjointement un nouveau recours contre la délibération d'Île-de-France Mobilités qui a entériné le projet de service annuel.

**« Un constat s'impose : la mobilisation s'étend, elle n'a jamais été aussi forte. Aujourd'hui, nous mutualisons nos forces au service des usagers de la ligne D et des habitants. Nous ne baisserons pas les bras, nous sommes toujours aussi déterminés et nous invitons tous les habitants concernés à nous rejoindre ! »**

#### BULLETIN D'ADHÉSION 2018 À L'ASSOCIATION

Prénom : \_\_\_\_\_ Nom : \_\_\_\_\_

Adresse postale : \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Adresse mail : \_\_\_\_\_ @ \_\_\_\_\_

L'adhésion est gratuite pour les usagers de la ligne D du RER. Vous pouvez toutefois **participer symboliquement, à hauteur de 1 euro**, par chèque bancaire uniquement, à l'ordre de ADUMEC. **Merci de nous retourner ce bulletin et, si vous le souhaitez, votre participation à : ADUMEC - Mairie - 91720 BOIGNEVILLE.**

Vous pouvez également adhérer à l'association sur : <http://www.pourlemaintiendesdirectsrerd.fr>